

Déclaration préalable de la FSU au CDEN du 18 février 2020.

Monsieur le Préfet,
Madame la Présidente du Doubs,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,



Depuis plus de deux mois, les enseignantes et les enseignants, avec les salariés du public, comme du privé sont mobilisés dans un mouvement social de contestation d'une ampleur d'inédite.

Soutenu par 60% des Français, ce mouvement se heurte à l'obstination du gouvernement.

Contrairement aux arguments d'universalité et de progrès social mis en avant dans ce projet de loi, de nombreuses analyses permettent de démontrer le caractère régressif de cette réforme.

La FSU rappelle ici aux représentants de l'Etat que vous êtes, sa demande de retrait du projet de réforme des retraites.

Nous souhaitons attirer l'attention des membres du CDEN sur les conditions de préparation de la rentrée scolaire 2020 dans les établissements scolaires du premier et du second degré.

Les dotations horaires des collèges et lycées ont été communiquées récemment. Malgré une stabilité des effectifs dans le second degré, des heures et des postes seraient supprimés.

Une nouvelle fois, l'annonce d'une priorité au premier degré, notamment en direction des classes de grande section se fera au détriment des conditions d'apprentissage des collégiens et des lycéens.

En effet, aucun moyen supplémentaire n'est prévu par le Ministère pour mettre en oeuvre ses annonces.

Ce mardi 18 février est marqué par la mobilisation des 3 collèges relevant de l'éducation prioritaire qui dénoncent des pertes de moyens pourtant indispensables au maintien des conditions d'apprentissages des élèves.

Suite aux annonces de Monsieur le Recteur aujourd'hui, nous attendons des précisions qui devront répondre aux attentes des familles, des enseignantes et des enseignants.